

**PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2013****Présidence : M. Philippe Magnenat, Président**

Le Président ouvre la séance avec la présence de 27 conseillers, 1 personne s'est excusée. 4 membres de la Municipalité sont présents. M. Claude Languetin, Syndic, est excusé.

Le précédent procès-verbal de la séance du 18 avril 2013 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté, 1 abstention.

Le point n° 4 « Elections statutaires » est ajouté à l'ordre du jour.

Vu la coupure de courant, M. Alexandre Tharin demande un levé de séance pour pouvoir aller chercher des bougies avant d'être complètement dans la nuit.

1 – Préavis 2013-02 « Adhésion de la Commune de Vaulion à l'association de communes « SDIS Vallorbe Région » et l'adoption de ses statuts ».

M. François Moffrand lit le préavis.

La parole n'étant pas demandée, la commission suivante est nommée et acceptée :

M. Sacha Teutschmann, Président

Mme Yvette Stoeffler

Mme Danielle Guignard

M. Philippe Bally

M. Nicolas Bersier

2 – Préavis 2013-03 et rapport de la commission de Gestion sur les comptes 2012 et le rapport de l'organe de révision

M. Guy Reymond, vice-syndic, lit le préavis pour la gestion 2012.

M. Yvan Salzman lit le rapport de la commission de Gestion.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote. Les conclusions du rapport, soit : d'accepter le bénéfice de l'exercice 2012 de CHF 36'190.04, d'accepter la gestion de l'exercice 2012 et de relever la commission de son mandat sont acceptées à l'unanimité.

3 – Communications de la Municipalité et divers

M. C. Goy informe que le tonnage des déchets ménagers a baissé d'environ 40% à Vaulion. C'est également la moyenne cantonale. Divers travaux tels que le trottoir de la Creuse et le chemin de Grati vont être entrepris prochainement. La circulation de la Rue du Collège est examinée, éventuellement faire une zone à 30.

M. Jean-Marc Reymond remercie pour l'effort fait pour la circulation à la Rue du Collège et demande si la Municipalité a des informations concernant les travaux aux portes de Romainmôtier. M. Guy Reymond répond que la Municipalité n'a aucune information à ce sujet.

Mme Madeleine Guyon informe que des extincteurs supplémentaires ont été posés à l'Hôtel des Trois Cœurs. Au collège, les velux seront refaits pendant les vacances scolaires.

M. François Moffrand signale que le Conseil communal doit se prononcer pour l'adhésion ou non au SDIS Vallorbe région et sur ses statuts mais c'est le conseil intercommunal de l'association qui doit accepter le règlement.

Les travaux à la source du Criblet sont un tout petit peu retardés, il manque du matériel. Le dernier recours de M. J.-W. Signer a été perdu par la Municipalité car la Commune n'a pas de règlement pour la commission permanente de recours en matière de taxe communale.

L'étude d'assainissement a été confiée au bureau DTP SA à Orbe.

M. Danilo Perotti demande si l'EM du SDIS va rester en fonction, quelle sera la nouvelle organisation pour la Commune de Vaulion au sein du SDIS et y a-t-il beaucoup de pompiers qui risquent d'abandonner leur tâche ?

M. Philippe Bally, Commandant du SDIS, répond que l'EM reste en place, que Vaulion fonctionnera toujours en DAP Y et qu'à priori il n'y aura pas de beaucoup de démission mais les informations concernant ce sujet sont auprès de l'EM de Vallorbe.

M. Guy Reymond informe des divers travaux d'entretien qui vont être réalisés sur les alpages de la Commune cette année.

Les bûcherons sont très contents des améliorations apportées à leur local.

Un couvert a été réalisé au refuge sur un des deux tables, cette semaine.

Une table avec bancs a été posée au sommet de la Dent. Cette table a été offerte par la Commune du Chenit.

Gestion du cerf, vu le grand nombre de cerfs dans notre région, le canton a décidé d'augmenter les tirs du cerf auprès des chasseurs.

Le Président rappelle la composition de la Commission de gestion de 2013-2014 et informe que le Règlement du Conseil communal doit être revu suite à la mise en vigueur de la nouvelle Loi sur les Communes.

M. Danilo Perotti demande où en est la Commune concernant les résidences secondaires. M. Guy Reymond répond que le comptage s'effectue par la secrétaire municipale. Chaque logement de la commune doit être analysé.

M. Guy Reymond remercie le boursier Daniel Roch pour son travail et sa compétence.

La Municipalité se retire.

4 – Elections statutaires

#### *Élection du Président du Conseil communal*

M. Philippe Magnenat informe qu'il est à nouveau candidat. Pas d'autre proposition.  
Est élu Président du Conseil communal M. Philippe Magnenat avec 25 voix et deux blancs.

#### *Élection du Vice-Président du Conseil communal*

M. Philippe Magnenat présente M. Danilo Perotti qui accepte. Pas d'autre proposition.  
Est élu Vice-Président du Conseil communal M. Danilo Perotti avec 25 voix, un blanc et 1 voix pour Bernard Martignier .

#### *Élection des scrutateurs*

M. Philippe Magnenat propose que les suppléants passent scrutateurs, soit Fabienne Perotti et Stéphane Messeiller, qui acceptent. Pas d'autre proposition.

Sont élus, avec 25 voix chacun, Mme Fabienne Perotti et M. Stéphane Messeiller. 1 blanc, 1 voix pour Nicolas Bersier, 1 voix pour Jean-Marc Reymond, 1 voix pour Bernard Martignier.

#### *Élection des Vices-Scrutateurs*

M. Bernard Martignier présente M. Nicolas Bersier qui accepte. M. Jean-Marc Reymond présente M. Yan Lorenzini qui accepte également.

Sont élus, avec 25 voix chacun, MM. Nicolas Bersier et Yan Lorenzini. 1 blanc, 1 voix pour Steve Magnenat, 1 voix Jean-Marc Reymond, 1 voix Christian Gabella

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 21h30.

Le Président  
P. Magnenat

La Secrétaire  
V. Meyer